

Élections du 26 mai 2019 – Positionnement des principaux partis belges francophones par rapport à dix priorités du GRACQ/Fietsersbond

Soutenez vous les propositions suivantes ?

Complètement
Conditionnellement
Pas du tout

	1. Une indemnité vélo obligatoire pour tous les salariés des secteurs privés et publics ?	2. La fin du système des « voitures salaires » ?	3. Une base de données nationale pour l'enregistrement de tous les vélos ?	4. Des amendes routières proportionnelles au danger causé par chaque type d'utilisateur (piéton, vélo, voiture, camion) ?	5. Une inversion du régime de vitesse en agglomération : faire du 30km/h la vitesse par défaut et du 50 km/h l'exception ?	6. Une formation au vélo intégrée dans les programmes scolaires ?	7. Reprendre de l'espace dédié au trafic motorisé pour la création de pistes cyclables de qualité ?	8. Un péage urbain pour la Région de Bruxelles Capitale ?	9. Un budget de 20€/an/habitant pour le vélo en Wallonie ?	10. Des infrastructures cyclables vraiment séparées du trafic sur les routes régionales wallonnes ?
	Oui	Le salarié devrait pouvoir choisir entre plusieurs avantages en nature, dont des voitures « basses émissions ».	Oui	Oui	Seulement aux endroits les plus appropriés (centres-villes, abords des centres sportifs, zones à risque...)	Oui	Oui	Plutôt un « péage inversé » qui rémunère les personnes qui déplacent leur trajet en voiture vers les heures creuses.	Oui	Oui
	Oui	Oui	Oui	En faveur d'amendes routières proportionnées en fonction des usagers pour des degrés d'infractions faibles.	Oui	Oui	S'il faut supprimer du stationnement en voirie pour ce faire, il y aura lieu de le compenser hors voirie.	Oui	Oui	Oui
	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui mais pour la zone « Pentagone + » ou centre-ville.	Oui	Oui
	Oui	Plutôt un renouvellement du parc sur base d'un nouveau calcul basé sur l'ECOSCORE du véhicule	Certaines catégories de vélos pourraient être reprises au sein d'une plateforme facilitant la traçabilité lors de vols.	Privilégier une approche qui tienne compte de chaque situation avec une attention particulière aux usagers faibles	Uniquement près des lieux scolaires ou dans les zones accidentogènes.	Oui	Oui	Pas en faveur d'une telle mesure qui peut s'avérer discriminatoire pour certains usagers.	Un montant fixe pourrait ne pas correspondre aux besoins réels.	Oui
	Oui	Oui	Oui	Oui	Dans les zones densément peuplées ou résidentielles (sauf sur les grands axes)	Oui	Oui	La fiscalité est utile plutôt pour favoriser les véhicules peu polluants et l'utilisation rationnelle de la voiture.	Oui	Oui
	Pas pris position	Oui	Pas pris position	Pas pris position	Principe 30/50/70 : vitesse maximale de 30 km/h sur les routes sans piste cyclable, de 50 km/h avec piste surélevée, et de 70 km/h avec piste séparée.	Oui	Oui	Sans solutions alternatives le péage urbain ne sera qu'une taxe supplémentaire et injuste.	Oui	Oui pour les routes régionales à 70km/h ou plus